



Chalezeule, ce 30 aout 2019

Madame la Ministre,

Par courrier en date du 30 mai 2019, Michel Aubry Pupille de la Nation et orphelin de guerre a fait appel à votre sens de l'Honneur et de l'Équité, alors que vous vous prépariez à rendre hommage aux combattants de la guerre d'Indochine.

En ma qualité de Présidente de la délégation du Doubs, j'appuie cette demande qui a ce jour n'a reçu aucune réponse de vos services, bien que transmise en recommandé avec accusé de réception.

Ces cérémonies Mémoires auxquelles vous êtes présente, Madame la Ministre, c'est à nos Pères que vous rendez Hommage et à tous ces valeureux combattants à qui la France doit d'être un pays Libre, un Pays qui a adopté la déclaration des droits de l'Homme et des Citoyens en 1789!

*Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.*

*En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.*

*Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.*

Nos Pères ont accompli leurs Devoirs, ils ont donné leur vie.  
Leurs Enfants , nous les Orphelins, ne pouvons sombrer dans l'Oubli, nous avons droit au respect de nos réclamations, nous ne voulons pas interpréter ces silences comme une marque de mépris, faisant de nous des citoyens à part!!!!!!

Je sais Madame la Ministre que vous ne laisserez pas l'appel de Michel AUBRY sans réponse et que Léon AUBRY sera enfin déclaré "Mort pour la France" sur la foi d'un certificat médical déclarant la maladie contractée par preuve, dans cette guerre d'Indochine qui sombre peu à peu dans l'Oubli!

Avec mon profond respect

Christiane Dormois

Présidente de FNAPOG DOUBS